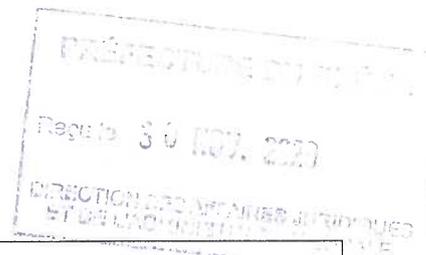




## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

**SEANCE DU 24/11/2020**



<p><b>Nombre d'élus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- en exercice : 31</li><li>- titulaires présents : 26</li><li>- Suppléants : 0</li><li>- procurations : 4</li><li>- absents : 1</li><li>- ayant pris part au vote : 29</li></ul> <p><b>Date de la convocation 18/11/2020</b></p> <p><b>Certifiée exécutoire par :</b> Transmission en préfecture le : 27/11/2020 Affichage syndical le 27/11/2020</p>	<p><b>Étaient présents :</b> Pierre ATHANAZE – Pascale BAY – Emmanuel BERNARD – Marc BIGOT – Cyrille BOUVAT – Jérémy CAMUS – Corinne CARDONA – Blandine COLLIN – Pascal DAVID – Elisabeth DE FREITAS – Armand-Louis DE MONTRICHARD – Franck DECRENISSE – Béatrice DELORME – Cyrille FIARD – Pierre GOUVERNEYRE – Thierry GOYET – Séverine HEMAIN - Jean-Marie HOMBERT – Valérie KATZMAN – Catherine LAFORET - Karine LUCAS – Bertrand MADAMOUR – Eric MADIGOU – Guillaume MALOT - Anne-Laure MATHIAS – Sébastien PAGNARD – Jacques PARIOST - Jean-Luc POIRIER – Béatrice REBOTIER – Thomas TEILLON – Max VINCENT</p>
---	--

<b>Absents représenté(s) :</b>	<b>Par :</b>
Marc BIGOT	Cyrille BOUVAT
Anne-Laure MATHIAS	Corinne CARDONA
Armand-Louis DE MONTRICHARD	Karine LUCAS
Thomas TEILLON	Béatrice DELORME

<b>Étai(en)t absent(s) :</b>	Pascale BAY
------------------------------	-------------

**Secrétaire de Séance élu :** Guillaume MALOT

Le **mardi 24 novembre 2020**, à 20h30 les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 18/11/2020, dans la salle des fêtes de Limonest, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

**Délibération du Conseil Syndical n° 2020-11-06**

**ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION APPEL D'OFFRES**

**RAPPORTEUR : BEATRICE DELORME-PRESIDENTE**

La Présidente propose de constituer une commission d'appel d'offres à caractère permanent.

L'article 22 du Code des marchés Publics prévoit la composition de la commission d'appel d'offres des syndicats mixtes.

Pour les collectivités territoriales et les établissements publics locaux à l'exception des établissements publics sociaux ou médico-sociaux, sont constituées une ou plusieurs commissions d'appel d'offres à caractère permanent. Une commission spécifique peut aussi être constituée pour la passation d'un marché déterminé. Ces commissions d'appel d'offres sont composées des membres suivants :

Lorsqu'il s'agit d'un établissement public de coopération intercommunale ou d'un syndicat mixte, le président de cet établissement ou de ce syndicat ou son représentant, président, et un nombre de membres égal à celui prévu pour la composition de la commission de la collectivité au nombre d'habitants le plus élevé, élus, en son sein, par l'assemblée délibérante de l'établissement ou du syndicat. Toutefois, si ce nombre ne peut être atteint, la commission est composée au minimum d'un président et de deux membres élus par l'assemblée délibérante de l'établissement ou du syndicat ;

C'est donc la composition pour une commune de 3 500 habitants et plus, qui s'applique.

La commission d'appel d'offres est composée de la Présidente du syndicat mixte, et de cinq membres du conseil syndical élus titulaires.

La liste des candidats suivants est présentée à l'assemblée :

Candidats
Cyrille BOUVAT
Bertrand MADAMOUR
Eric MADIGOU
Pascal DAVID
Béatrice REBOTIER

Après en avoir délibéré le comité syndical approuve à l'unanimité la liste des membres de la commission appel d'offres et son fonctionnement.

Pour extrait conforme et certification de l'exécution des formalités prévues aux articles L.1431-1 à L. 1431-9 du CGCT ; le caractère exécutoire prenant effet à compter de la date de l'accusé de réception de la Préfecture.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.*

*Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,  
A Limonest, le 26/11/2020*

Béatrice DELORME,  
Présidente

